

GUIDE DE L'AGENT PUBLIC

LISEZ LE GUIDE !



DEPUIS JUILLET 2022, LA DIRECTION CENTRALE DE LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS VOUS PROPOSE **LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC**. NOTRE OUTIL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION. IL S'ADRESSE A TOUS EN APPORTANT DES INFORMATIONS, DES REPÈRES PERMETTANT AUX UNS ET AUX AUTRES DE MIEUX CONNAÎTRE LEURS DROITS ET DEVOIRS POUR POUVOIR AGIR SI BESOIN DANS UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS ADMINISTRATIVES.

IL SERAIT PRÉTENTIEUX D'IMAGINER RÉDUIRE EN QUELQUES FICHES L'INTÉGRALITÉ DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE, SUR L'AGENT PUBLIC. AFIN DE RÉALISER CES PUBLICATIONS, DES CHOIX SONT OPÉRÉS INVITANT À RÉSUMER PARFOIS CERTAINS TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES.

DE MÊME, **LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC** ENTEND VALORISER LES PRATIQUES MANAGÉRIALES APPROPRIÉES AUX ENJEUX ACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE, AINSI QUE LE PARCOURS PERSONNEL DES UNS ET DES AUTRES VIA SA RUBRIQUE **"PORTRAIT"**. DANS CHAQUE NUMÉRO, UNE CITATION LIÉE À LA NOTION DU MOIS ABORDÉE VOUS EST ÉGALEMENT PROPOSÉE.

"LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC" SE VEUT UN OUTIL PRAGMATIQUE, MIS À LA DISPOSITION DE TOUS LES AGENT PUBLIC, QUELQUE SOIT SA CATÉGORIE. IL A POUR VOCATION D'ÊTRE LU PAR NUMÉRO D'APPARITION MENSUEL. IL EST ACTUALISÉ CHAQUE MOIS. CE, EN FONCTION DES THÉMATIQUES PROPOSÉES PAR LE SERVICE ANALYSE DES MÉDIAS, PAR DES AGENTS TOUS PANS CONFONDUS ET VALIDÉS PAR MADAME LE DIRECTEUR CENTRAL DE LA COMMUNICATION.

LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC

N°29 DECEMBRE 2024

LA NOTION DU MOIS : LA 39E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE AFRICAIN DE MANAGEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES (CAMPC) ET LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE SIEGE AU GABON.

Pour ce 29ème numéro du "Guide de l'Agent Public", nous vous proposons de revenir sur l'organisation au Gabon de **la 39^e Session Ordinaire du Conseil d'Administration du Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC)**.

Après vingt ans d'absence des programmes du (CAMPC), le Gabon a réaffirmé son engagement en établissant un nouveau partenariat avec cette institution.

En effet, du 12 au 14 décembre 2024, une importante délégation a été accueillie à Libreville par le Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, pour abriter la 39^e Session Ordinaire du Conseil d'Administration du CAMPC, marquant le retour officiel du Gabon au sein de cette institution.

Le Centre Africain de Management et de Perfectionnement de Cadres (**CAMPC**) est une institution interafricaine d'enseignement supérieur à vocation professionnelle qui opère dans six pays africains à savoir : **le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger et le Togo**.

Créé en 1975, le CAMPC a été fondé pour répondre aux besoins croissants de formation des cadres africains. C'est un établissement qui jouit d'un statut diplomatique, son siège est à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Depuis sa création, l'institution s'est rapidement imposée comme un acteur majeur dans le domaine de la formation continue et du développement professionnel, s'adaptant aux évolutions du marché du travail et aux exigences des divers secteurs d'activités.

Le CAMPC est présidé par un Conseil d'Administration composé de deux représentants de chaque pays membre : l'un au titre du Gouvernement et l'autre au titre de l'organisation des employeurs. Cette structure de gouvernance assure une supervision efficace des activités de l'Institution ainsi que des orientations stratégiques alignées sur les besoins des pays membres.

Le Centre a trois missions à savoir :

■ **La formation permanente et le perfectionnement des professionnels :** Le CAMPC propose divers programmes de formation destinés aux personnes en emploi, visant à améliorer leurs compétences et à les préparer aux défis du marché du travail moderne ;

■ **Le conseil et assistance :** L'institution offre également des services de conseil aux organisations et entreprises, les aidant à optimiser la gestion des ressources humaines et à développer des stratégies efficaces pour leur croissance ;

■ **La recherche :** En outre, le CAMPC s'engage dans des activités de recherche pour mieux comprendre les enjeux du développement professionnel en Afrique et pour adapter ses programmes en conséquence.

Les programmes s'adressent principalement aux cadres d'entreprises, aux fonctionnaires et aux entrepreneurs désireux de développer leurs compétences.

Le CAMPC incarne un pilier du développement des compétences en Afrique, contribuant à la formation de leaders compétents et à l'amélioration de la qualité du capital humain dans la région. Ainsi, au cours de ses quarante années d'existence, le CAMPC a formé plus de 45000 cadres professionnels, issus de divers secteurs d'activité. Cette vaste expérience et son réseau de partenaires font du CAMPC une référence incontournable dans le domaine du perfectionnement professionnel en Afrique.

Par ailleurs, le 12 décembre 2024, le Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités a eu l'honneur d'organiser **la cérémonie d'ouverture de la 39^e Session Ordinaire du Conseil d'Administration du CAMPC**. Cet événement s'est tenu sous le **haut patronage du Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, S.E. le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, représenté par **Son Excellence Monsieur Raymond NDONG SIMA, Premier Ministre de la Transition et Chef du Gouvernement**.

La cérémonie a également vu la présence de nombreuses personnalités éminentes, parmi lesquelles **Madame Louise BOUKANDOU MOUSSAVOU, Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités**, ainsi que **le Dr BOUBAKAR SAVADOGO, Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique du Burkina Faso**, qui occupe également le poste de **Président du Conseil d'Administration du CAMPC**.

Cette session a été précédée, les 10 et 11 décembre 2024, par les travaux du Comité de Contrôle de Gestion (CCG), l'organe technique du CAMPC. Ces travaux revêtent une importance particulière, car ils constituent une étape déterminante dans l'évolution de cette institution continentale, à l'intersection des enjeux financiers, stratégiques et organisationnels.

A l'issue des travaux de ladite Session Ordinaire du 13 décembre 2024 dans les locaux du Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, le Gabon et le CAMPC ont franchi une étape historique en officialisant leur partenariat à travers la signature d'un accord de siège. Cet accord officialise la présence du CAMPC au Gabon et annonce la construction d'un campus à Libreville, renforçant ainsi les ambitions panafricaines de développement des compétences et d'excellence.

C'est également une véritable victoire diplomatique, le Gabon compte désormais une nouvelle institution de statut diplomatique dans son environnement de coopération.

Pour ce faire, **Monsieur Michel Régis ONANGA NDIAYE, Ministre des Affaires Étrangères, Chargé de l'Intégration Sous-Régionale et des Gabonais de l'Étranger et le Pr Joseph ASSI-KAUDJHIS, Directeur Général du CAMPC**, ont paraphé l'accord de siège qui marque officiellement l'implantation du CAMPC au Gabon.

C'est un document de 40 articles répartis sur 10 titres. Ce corpus juridique définit les conditions d'implantation et de fonctionnement du CAMPC au Gabon ; il accorde à l'institution des privilèges et immunités nécessaires pour mener à bien ses missions. Ce document marque la construction prochaine d'un campus du CAMPC à Libreville. Le Gabon devient alors le troisième pays à accueillir une représentation officielle du CAMPC, après la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

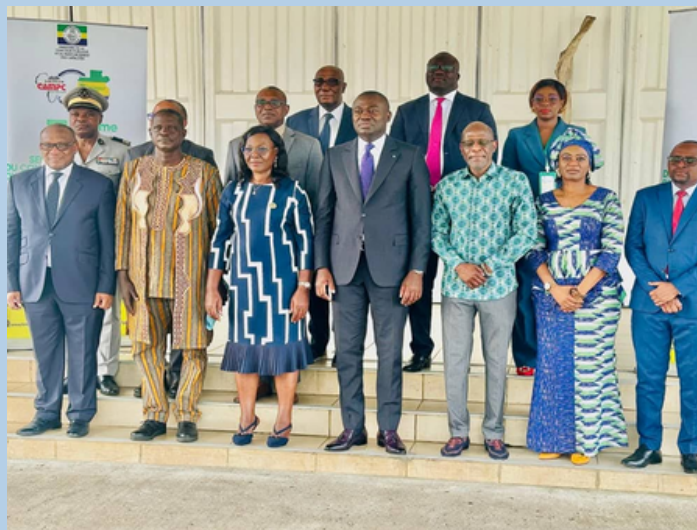
La construction du campus à Libreville, véritable hub régional pour la formation des agents publics et cadres, offrira de nouvelles opportunités aux cadres gabonais et africains, leur permettant de se former dans un contexte adapté à leurs réalités professionnelles.

Cette rencontre de Libreville illustre l'engagement renouvelé du Gabon et des pays membres à hisser le CAMPC au rang de moteur de développement durable et de la souveraineté africaine. Car, elle constitue une pierre angulaire pour construire un avenir où la formation des cadres est au cœur de la compétitivité du continent.

PORTRAIT

L'ouverture des travaux préparatoires de la 39e Session Ordinaire du CAMPC par le Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, Madame Louise BOUKANDOU MOUSSAVOU.

Le 10 décembre 2024



La cérémonie d'ouverture de la 39e Session Ordinaire du CAMPC, sous le haut patronage du Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, S.E. le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, représenté par Son Excellence Monsieur Raymond NDONG SIMA, Premier Ministre de la Transition et Chef du Gouvernement.

Le 12 décembre 2024



Les travaux du Conseil d'Administration



Signature de l'accord de siège dans l'hémicycle du Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités, le 13 décembre 2024.

CITATION



«Le CAMPC joue un rôle essentiel dans la transformation de nos économies. En accueillant cette session, le Gabon confirme son ambition de devenir un pôle régional de perfectionnement des cadres ».

Extrait du discours du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition Gabonaise, Raymond NDONG SIMA, à l'ouverture des travaux de la 39^e Session Ordinaire du CAMPC à Libreville.